

## Hervé di Rosa succède à Christian Jaccard à la présidence de l'ADAGP



Crédit photo : Victoire Di Rosa

11, rue Duguay-Trouin  
75006 Paris  
T: +33 (0)1 43 59 09 79  
M: [adagp@adagp.fr](mailto:adagp@adagp.fr)  
[adagp.fr](http://adagp.fr)

Réuni le 16 décembre, le Conseil d'administration de l'ADAGP a élu **Hervé di Rosa** à la présidence de l'ADAGP. Le nouveau Conseil d'administration a également élu **Christian Jaccard** et **Meret Meyer** (succession Chagall) vice-président et vice-présidente.

Le nouveau Bureau du Conseil d'administration tient à remercier et féliciter chaleureusement le président sortant, Christian Jaccard, et ses vice-présidents sortants Anaïd Derebeyan et Joan Punyet Miró (succession Miró), pour tout le travail accompli durant leurs mandats.

Membre du conseil d'administration de l'ADAGP depuis 2006, Hervé di Rosa en a été le vice-président de fin 2009 à fin 2015. Également vice-président de la CISAC de juin 2010 à juin 2012, Hervé Di Rosa en a assuré la Présidence par intérim de juin 2012 à juin 2013 et a été élu à la présidence du CIAGP lors de deux mandats consécutifs de mars 2013 à octobre 2017.

« *Je suis très heureux de la confiance qui m'est faite par le Conseil d'administration de m'investir de la présidence de l'ADAGP, succédant ainsi à Christian Jaccard, dont je salue l'engagement et surtout la réussite pour faire de l'ADAGP ce qu'elle est aujourd'hui. Ce bel outil au service des artistes est indispensable pour répondre aux défis actuels du droit d'auteur (plateformes, NFTs, ...) et du rayonnement des arts visuels* » a déclaré Hervé di Rosa.



Pour le droit des artistes

### À propos de l'ADAGP

Créée en 1953, l'ADAGP est la société française de perception et de répartition des droits d'auteur dans le domaine des arts visuels. Forte d'un réseau mondial de 50 sociétés sœurs, elle représente aujourd'hui plus de 200 000 artistes dans toutes les disciplines : peinture, sculpture, photographie, architecture, design, bande dessinée, manga, illustration, street art, création numérique, art vidéo.

L'ADAGP encourage la scène créative en initiant et en soutenant financièrement des projets propres à valoriser les arts visuels et à en assurer la promotion à l'échelle nationale et internationale.

Contact presse :

Francine GUILLOU - Tel. 01 84 25 34 99 – [francine.guillou@adagp.fr](mailto:francine.guillou@adagp.fr)